



Keleier Hanvec

Keleier Hanvec

Bimestriel de la commune de Hanvec

Mai-juin 2021 n°329



**Dossier : le Tour de France à Hanvec,
13 km sur notre commune le 26 juin**



> Zoom sur

Nous vous proposons ici un circuit vélo/randonnée d'environ 15 km qui vous permettra de faire une belle boucle sur notre commune (dont un petit détour sur la commune de Rumengol) avec un départ et une arrivée au centre bourg. Cette balade est réalisable en famille, certaines portions se feront en montée et d'autres en descente, avec une partie en forêt du Cranou. Des panoramas et des éléments de patrimoine seront des points de halte idéaux.

Cette promenade se fait essentiellement sur des routes de campagne avec quelques petites portions sur la RD18. **Chacun est responsable de sa sécurité.**



- 1 : Départ du bourg, on prend la RD 18 en direction du Faou
- 2 : On tourne sur la route de Rumengol
- 3 : Passage du pont sur la rivière du Faou. On tourne à gauche en direction du village de Kermoal (Rumengol)
- 4 : A l'intersection suivante, on tourne à droite en direction du village du Cosquer (Rumengol)
- 5 : On arrive à l'intersection avec la RD 42, on tourne à gauche et l'on suit la route en direction de la forêt du Cranou
- 6 : Lieu-dit *Pont rouge*, en forêt du Cranou. Possibilité d'une pause pique-nique ou goûter (tables et cours d'eau)
- 7 : Passage à niveau du Cranou
- 8 : Au carrefour de Kervinou, on quitte la RD 42 et on tourne à gauche (*de Kervinou à Croas ar Hure = tronçon emprunté par le Tour de France*)
- 9 : Croas ar Hure
- 10 : Croix de Boudouguen ! traversée de la RD 18 ! On va tout droit en direction du village de Karn Daoulas. Au bout de l'enrobé, petit chemin empruntable par les vélos et les piétons
- 11 : Au bout du chemin de terre, on tourne à gauche (au niveau du village de Pennaprat) en direction de la Croas ar Halve
- 12 : On tourne à droite sur la RD 18 en direction du bourg et du point de départ.

Retrouvez ce parcours sur la page d'accueil de notre site internet – article sur le [keleier](http://www.mairie-hanvec.fr).

Merci à la section VTT des Lutins du Cranou pour leur aide.



SOMMAIRE



Bimestriel de la commune de Hanvec

Mai-juin 2021 n°329



Dossier : le Tour de France à Hanvec,
13 km sur notre commune le 26 juin

TOUR de France

■ Zoom sur	2
■ Dossier.....	3
■ Vie municipale et intercommunale.....	6
■ Vie associative.....	12
■ Hanvec et vous	14
■ Le pense-bête	16

Le Keleier est édité par la commune de Hanvec
Place du Marché - 29 460 HANVEC
TÉL : 02 98 21 93 43.

Diffusion : les exemplaires sont disponibles dans les commerces et les espaces municipaux hanvécois (mairie, médiathèque, centre de loisirs).

Directeur de la publication : Yves CYRILLE
Rédaction, mise en page, maquette :
Morgane Fiant (keleier@mairie-hanvec.fr).

Impression : Imprimerie Cloître - Landerneau.

Crédits photos : Service communication, commune de Hanvec, Morgane Fiant, associations, PIXABAY.

Tirage : 800 exemplaires.

Pour le prochain Keleier,
les annonces et articles sont à déposer
avant le 15 juin
Aucune annonce ou article
ne sera pris en compte
après cette date.
Courriel : keleier@mairie-hanvec.fr
ou tel : 02 98 21 93 43.

> DOSSIER: LE TOUR DE FRANCE LE SAMEDI 26 JUIN

Le Tour de France est un événement sportif majeur dans la vie des Français. Le Tour a une aura internationale, les spectateurs sont nombreux à se masser le long de nos routes afin de supporter leurs coureurs préférés et de profiter de l'ambiance du Tour. Les audiences télévisuelles montrent aussi l'attrait mythique de cette course de trois semaines qui sillonnent nos belles campagnes.

Cette année, le Tour de France partira le samedi 26 juin de Brest pour son arrivée habituelle sur les Champs-Élysées à Paris le dimanche 18 juillet.

Le TOUR DE FRANCE 2021 en quelques chiffres :

176 coureurs (22 équipes de 8 coureurs)

3 383 km

21 étapes : **8** étapes de plaine

5 étapes accidentées

6 étapes de montagne

2 étapes contre la montre en individuel



Le samedi 26 juin, jour du Grand Départ, le Tour de France 2021 s'élancera de Brest pour une arrivée à Landerneau en passant à deux reprises sur notre commune :



- Sur le sud de la commune, du côté de Pontol

- Sur la partie nord-est du territoire du côté de Menez-Meur/ secteur de la gare

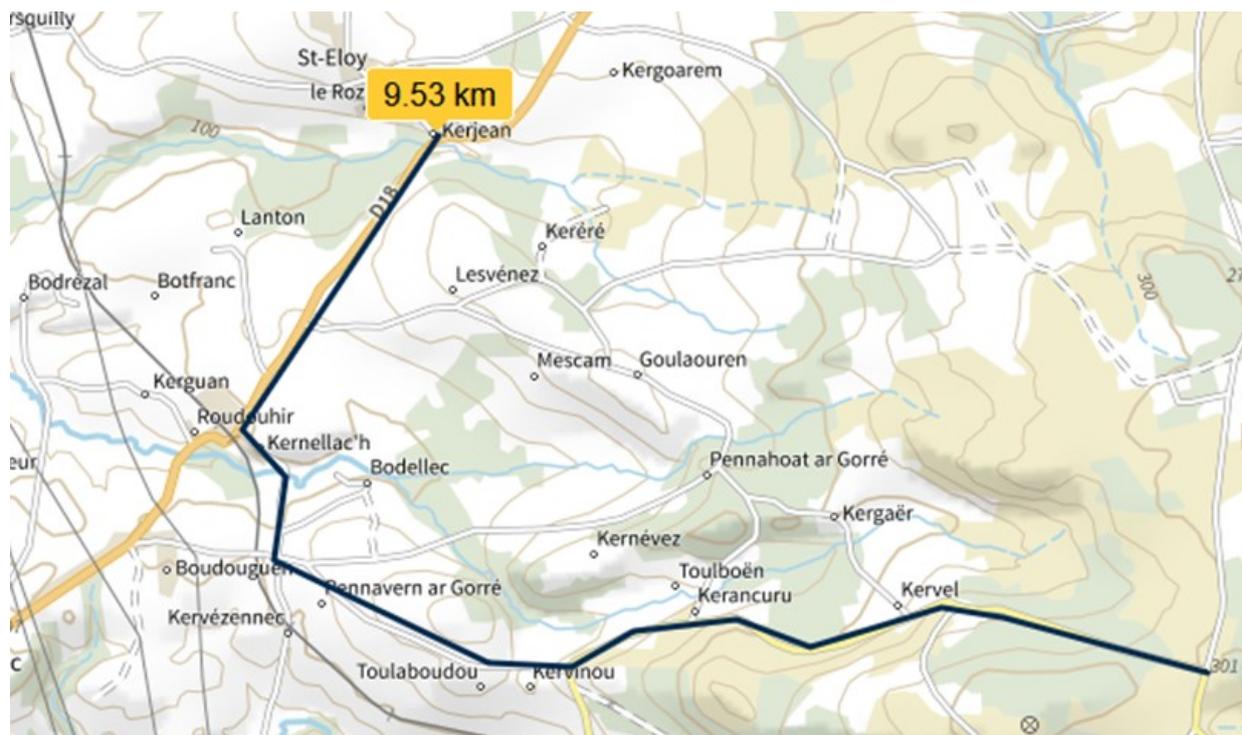


Le Tour de France 2021 s'élancera de Brest vers 12h10 pour une arrivée à Landerneau en haut de la côte de la fosse aux Loups vers 17h10 (heure approximative qui dépend bien évidemment de la vitesse à laquelle roule le peloton, des échappées,...)

Passage du Tour de France sur le secteur sud-ouest de la commune : entre 12h57 et 13h selon la vitesse des cyclistes.



Passage du Tour de France sur le secteur nord-est de la commune : entre 16h05 et 16h45 selon la vitesse des coureurs.



Voici un tableau reprenant les **heures de passage approximatif du Tour de France à différents points de notre commune**. Il indique également les heures de fermeture et de réouverture des voies concernées. En effet, le passage du Tour de France est prioritaire. Les véhicules sont amenés à circuler avec la plus grande prudence. Le franchissement des voies pourra être autorisé durant la période d'interdiction par les personnels chargés de la gestion de la circulation (La Gendarmerie) uniquement à des points précis = points de cisaillement. Pour notre commune, un point de cisaillement est identifié à Kersivien.

<u>km</u>	<u>lieu</u>	<u>Fermeture de la voie</u>	<u>Passage de la caravane</u>	<u>Passage des coureurs (calculé pour une vitesse de 42km/h)</u>	<u>Ré-ouverture de la voie</u>
19.8	Pontol	10h00	11h00	12h58	13h15
158.1	Menez Meur	13h15	14h27	16h16	16h45
159.9	Carrefour D342 – D42 (Lopérec/Saint-Rivoal/ Le Faou) à proximité du village de Kervel	13h30	14h30	16h18	16h45
164.3	D 42 : carrefour D42 - VC entre Kerancuru et Kervinou	13h30	14h36	16h25	17h00
167.1	Vc Kernellac'h (VC-D 18) au dessus du passage à niveau de la gare	13h30	14h41	16h29	17h00
169.9	D18 : carrefour D18 - D35	13h45	14h45	16h33	17h00

A noter : une interdiction de stationnement est en vigueur sur la zone d'espace naturel sensible de Menez-Meur (arrêté préfectoral).

Dans le respect de tous et pour des questions de sécurité, nous vous demandons de faire attention aux stationnements gênants sur les bas-côtés des routes et de surveiller scrupuleusement vos animaux (notamment les chiens) lors du passage des coureurs sur nos routes.

> Animations pour le passage du Tour

Le contexte « Covid » nous limite dans nos perspectives d'animations et de fête populaire que représente le passage du Tour de France. Les animations et autres regroupements de spectateurs sur notre territoire communal seront à adapter aux recommandations sanitaires édictées par le gouvernement au jour du passage du Tour.

Et malheureusement, l'option « 0 spectateur » reste potentiellement envisagée par la Direction du Tour et par les services de l'Etat. Si tel était le cas, vous seriez bien évidemment informés par les médias et nous relayerons à notre niveau les informations (via notre site internet et page Facebook).

Au vu de ce contexte contraint, la municipalité n'a pu organiser de manifestations de grande ampleur. Les actions menées restent donc « Covid-compatible ».

Les enfants des deux écoles et du centre de loisirs ont été invités à décorer leur cour et portail aux couleurs du Tour de France. Les agriculteurs de la commune, rassemblés notamment au sein des Jeunes Agriculteurs, prévoient de faire des actions et tableaux grandeur nature dans leurs champs bordant le passage des coureurs.



La municipalité a également décidé d'organiser un concours de dessin à destination des enfants (âge maternelle et primaire) sur le thème du vélo évidemment !

Le Tour de France passera à Hanvec le 26 juin

Fais-nous parvenir ton plus beau dessin !



Concours de dessin organisé par la commune de Hanvec, modalités de participation ci-après :

Les enfants sont invités à **déposer leurs plus beaux dessins du 1^{er} au 15 juin à la mairie** dans la boîte à dessin qui sera installée dans le sas de la mairie. Les participants devront noter leur nom, âge et coordonnées à l'arrière du dessin. Chaque participant sera récompensé par un petit lot. **Les cadeaux seront à retirer à l'accueil de la mairie du 1^{er} au 3 juillet 2021.**

Toutes les techniques sont acceptées : les dessins, les coloriages, les collages, les peintures.... La seule condition : que cela soit en rapport avec le vélo ou le Tour de France !

A vos crayons, prêts ? Partez !

Nous invitons également les Hanvécois à décorer et parer leurs maisons et/ou jardins aux couleurs du Tour de France !



> VIE MUNICIPALE ET INTERCOMMUNALE

> Elections départementales et régionales : 20 et 27 juin à la salle Anne-Péron pour les 2 bureaux.



Pour voter à Hanvec, il est impératif d'être inscrit sur les listes électorales de la commune.

- **L'inscription** est possible jusqu'au 6^{ème} vendredi précédent le scrutin. Pour les départementales et régionales 2021, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales **jusqu'au 14 mai 2021**. Elle peut se faire soit en mairie, soit par courrier adressé à la mairie ou sur internet : www.demarches.interieur.gouv.fr rubrique « Elections »

- Les citoyens ont la possibilité de **vérifier leur situation électorale directement en ligne**. Chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

- **Inscription d'office des jeunes de 18 ans** sous réserve d'avoir effectué les démarches de recensement citoyen à l'âge de 16 ans. En cas de recensement tardif, déménagement..., faire une demande d'inscription à l'aide du cerfa n°12669*02.

- **Nouveaux Hanvécois** : demander votre inscription sur les listes électorales de Hanvec à l'aide du cerfa n°12669*02.

- **Déménagement à l'intérieur de la commune** : il est impératif de signaler tout changement d'adresse au service élections de votre mairie en joignant un justificatif de domicile.

- **Modification d'état-civil (nom, prénoms, sexe, date et lieu de naissance)** : si l'état-civil figurant sur votre carte électorale comporte une erreur, il faut demander sa modification à l'INSEE en se connectant à l'adresse suivante : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454. Fournir un acte de naissance (copie intégrale ou extrait de moins de 3 mois) et votre numéro de sécurité sociale.

- En cas de **mariage ou divorce**, signaler le changement de nom d'usage au service élections en joignant un justificatif (acte de mariage de moins de 3 mois).

- **Vote par procuration** : la procédure est partiellement dématérialisée. Etape 1: vous remplissez votre demande en ligne. Etape 2 : vous vous rendez au commissariat ou à la gendarmerie pour valider votre identité. Etape 3 : vous êtes informé par courriel dès que votre mairie a validé votre procuration.

Rappel : Chaque électeur doit présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter (carte nationale d'identité ou passeport). Les nouveaux électeurs recevront leur carte au plus tard 3 jours avant le scrutin. Pour tout renseignement, contacter la mairie au 02.98.21.93.43 ou accueil@mairie-hanvec.fr

> Le budget de la commune

En séance du 17 mars, le conseil municipal a adopté à l'unanimité le compte administratif de l'année 2020 et le budget prévisionnel de l'année 2021.

Le compte administratif dégage un excédent de fonctionnement de 503 490,27 € et un excédent d'investissement de 1 129 224,48 €, intégrant des restes à réaliser de l'exercice précédent.

Ces excédents, reportés sur le budget 2021, permettront de rembourser les emprunts réalisés par la commune et d'autofinancer une partie des dépenses d'investissement.

Le budget 2021 s'équilibre à 1 582 500 € en section de fonctionnement et à 3 547 991,63 € en section d'investissement, dont les principales dépenses sont les suivantes :

1 883 526 €

Aménagement du centre-bourg (poursuite des travaux)

511 909 €

Aménagement de la route de la gare (reliquat de factures)

213 483 €

Construction de vestiaires et d'un club-house au terrain des sports + aménagement des alentours et de la route de Botcabeur
(achèvement des travaux sur le bâtiment et réalisation de l'aménagement de la voirie)

278 929 €

Travaux de voirie hors opérations listées ci-dessus (programme annuel de rénovation)

85 000 €

Réalisation d'un schéma d'accueil des publics dans la forêt du Cranou (80% de subventions sollicitées)

15 000 €

Projet de restructuration de l'école publique (études en 2021)

75 000 €

Travaux d'entretien et d'équipement des bâtiments communaux (remplacement fenêtres, pompes à chaleur, alarme à incendie, équipements de cuisine, informatique ...)

130 000 €

Remplacement d'un tracteur et d'une épareuse (équipement du service technique)

> COMPTE-RENDU DU QUESTIONNAIRE « ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX »

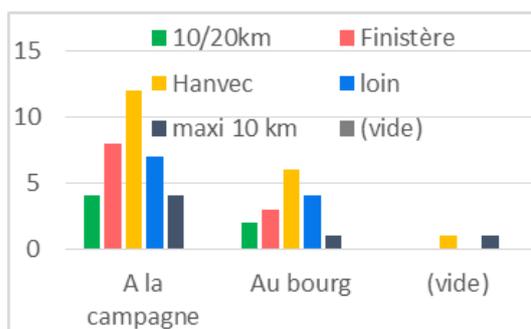
Ce questionnaire a été réalisé par le CCAS de HANVEC. Le CCAS est composé de : 8 élus (Mr le Maire, I. Tanné, F. Grandjean, G. Keromnès, C. Chardot, B. Croguennoc, M. Lhuillier, D. Ily) et 7 représentants d'associations à but humanitaire (Mme Le Borgne, Mme Ollivot, Mme Queinnec, Mme Versyp, Mr Guillou, Mr Lescouret, Mr Plumecoq). Les questions ont été choisies **dans le but de connaître les attentes et besoins des personnes de + de 75 ans afin d'établir un plan d'actions** par le CCAS pour les six prochaines années. Le document a été distribué **à la main par les élus** en décembre 2020 auprès de 171 personnes de + de 75 ans et quelques personnes moins âgées mais identifiées comme fragiles par les infirmières de Hanvec. Ce questionnaire était anonyme. Néanmoins, les personnes pouvaient indiquer leur nom et adresse si elles le souhaitaient. Le CCAS remercie tous ceux qui ont répondu : le taux de réponse est remarquablement très bon (53 %) et permet de conclure que les réponses sont représentatives de la population enquêtée.

A noter : Ce questionnaire n'est pas celui qui a été mis en place par la Communauté de Communes du Pays de Landerneau et de Daoulas et qui a été distribué en avril aux 50 000 habitants de la CCPLD.

Voici l'exposé des réponses données :

L'HABITAT des + de 75 ans

Objectif visé : évaluer le taux « d'isolement physique » en cas de problème.

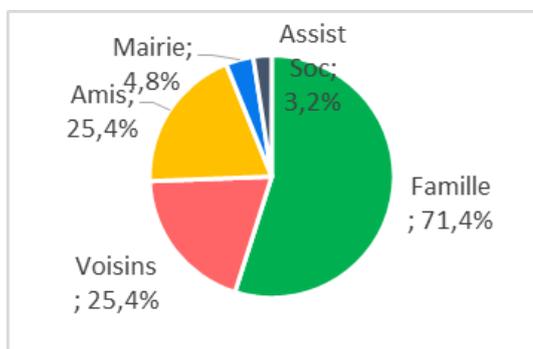


Il y a plus de personnes âgées vivant dans un lieu-dit à la campagne (63 %) qu'au bourg mais proportionnellement, elles sont moins « isolées » de leurs enfants qui habitent plus près.

A noter : près de 20% ont leur-s enfant-s habitant-s hors du Finistère et ne peuvent donc pas faire appel à eux pour un problème urgent.

En abscisse est le lieu où ils habitent, les bâtonnets indiquent la localisation de leurs enfants.

Ils habitent plutôt dans un lieu-dit à la campagne (à 63%) qu'au bourg, sont plutôt propriétaires de leurs maisons (à 88%) et sont satisfaits de leurs conditions de logement (à 97%).



Ils sont plutôt bien entourés par la famille, les amis et de voisins pour les aider et les « dépanner ».

Leur SANTE et leur mobilité

Objectif visé : mesurer la dépendance à autrui pour accéder aux services proposés dans le bourg.

Leur santé est globalement **BONNE (51%)**. Mais : **19%** de notre population âgée est à la fois confrontée à un problème de santé et à un handicap qui induisent un souci dans la mobilité hors de la maison (courses, médecin, ...)

Ce taux monte à **38 % chez les + de 85 ans** .

Leur état « psychologique »

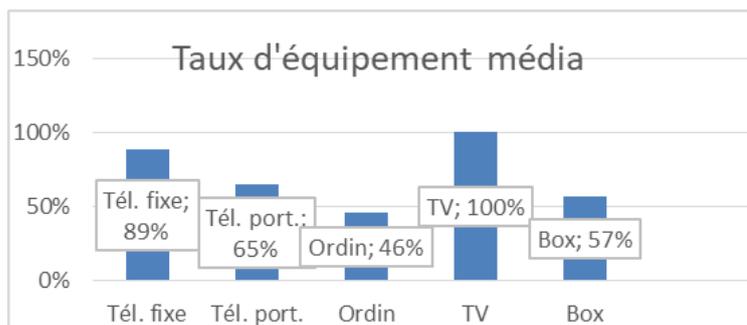
Objectif visé : savoir s'il y a perte de lien social et souffrance.

12,5 % des enquêtés disent spontanément souffrir d'isolement.

Mais seulement 2 % des enquêtés ont spontanément répondu souffrir d'insécurité (= précisément à cause d'incivilités routières au bourg et à Lanvoy).

A 43 %, ils font partie d'une association (surtout avant 85 ans). Ce taux illustre une offre assez bien adaptée dans la commune car les raisons invoquées pour la « non-adhésion » ne sont pas clairement exprimées. (A signaler : la commune met à disposition son minibus pour permettre aux personnes âgées de participer aux activités).

Leurs besoins en « Information » et leur taux d'équipement média



Les + de 75 ans ont tous une TV et sont assez bien équipés en téléphonie. En ce qui concerne la pratique internet, il est à noter que ceux qui sont équipés d'un ordinateur l'utilisent très bien : à la fois pour rechercher des informations, faire des achats et communiquer avec leur famille via Skype, et ceci quel que soit l'âge.

-> Seulement 5 % des enquêtés disent ne pas recevoir d'information sur Hanvec. Mais ils s'en plaignent : Keleier pas assez fréquent ou non livré à domicile.

-> Ceux qui reçoivent de l'info en sont satisfaits à 98 %

-> Il est possible de recevoir le Keleier à domicile : l'envoi se fait par voie postale à chaque publication. Nous demandons simplement aux abonnés de participer aux frais postaux (envoi des 6 numéros annuels). Pour l'année 2021, ils s'élèvent à 12 €. Il est aussi possible de le recevoir (gratuitement) par mail.

Si vous souhaitez vous inscrire, merci d'appeler la mairie au 02 98 21 93 43 et de nous indiquer le mode de réception souhaité.

CONCLUSION et PLAN D'ACTIONS POUR LE MANDAT :

1 – Il n'a pas été soulevé de gros problème-s par et auprès de + de 75 ans. Ceci a été confirmé par des membres du CCAS qui travaillent ou œuvrent régulièrement au contact de cette population.

2- Cependant, quelques éléments de réponse nous interpellent et peuvent être des pistes de travail afin d'éviter qu'ils ne deviennent problématiques à terme.

⇒ **L'isolement** de certains de nos anciens. Accentué par les confinements successifs, le sentiment d'isolement, réel ou ressenti parfois induit une souffrance psychologique qui peut avoir des conséquences sur la santé. Des réflexions sont en cours pour identifier et mettre en place des actions pour limiter ce sentiment.

⇒ **La mobilité** vers les services du bourg. Même si chacun a son « petit réseau » d'aide (voisins, amis, famille...), le CCAS peut réfléchir à la mise en place d'un service de mobilité indépendant.

⇒ **L'information**. Il serait intéressant de travailler sur une solution qui permettrait d'apporter les informations nécessaires au bien-être (santé, animations associations, sécurité, ...) de façon très réactive et à domicile. A ce jour, des solutions existent pour communiquer via le poste de TV mais les coûts dépassent les budgets des CCAS communaux. Une étude de demande de subventions est au programme.

⇒ Pour accélérer la réalisation de ces actions, le CCAS a besoin d'aide !

Il souhaite mettre en place une équipe de bénévoles (de tous âges) qui bénéficieraient d'une formation adaptée, d'outils adéquats et d'un encadrement motivant assurés par une association indépendante.

Tout le monde a besoin un jour de tout le monde

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez appeler la mairie au 02 98 21 93 43.

Un grand merci d'avance.

**Nouveau projet
du CCAS**

**Une mutuelle communale à
HANVEC**

Pourquoi une mutuelle communale à Hanvec ?

L'idée du CCAS de HANVEC est de proposer à tous les habitants un dispositif de complémentaire santé à des prix plus compétitifs. Contrairement aux salariés qui disposent d'une mutuelle entreprise obligatoire, les retraités, les professions indépendantes, les auto-entrepreneurs, les étudiants ou encore les demandeurs d'emploi constituent les publics cibles d'un tel dispositif. Les cotisations mensuelles sont en effet parfois très élevées pour ces personnes ayant des frais de santé importants.

Créées pour venir en aide aux plus modestes, les mutuelles communales ont vocation à être **ouvertes à tous**. Ainsi pour y adhérer, **une seule condition doit être respectée à savoir résider sur le territoire de la commune de Hanvec.**

L'objectif du CCAS est de renforcer la solidarité et d'améliorer l'accès à la santé des habitants.

Comment fonctionnera la mutuelle communale de Hanvec ?

Afin de proposer des tarifs de mutuelle intéressants, le CCAS démarché les organismes en jouant sur l'effet de groupe. À l'issue du démarchage, le CCAS sélectionne 1 ou 2 professionnel-s qui proposent les meilleures conditions. Le choix prendra en compte les tarifs, mais aussi la proximité locale des agences, les garanties proposées par l'organisme, en fonction aussi du profil des administrés.

Vous serez avertis par voie de presse et ceux qui sont intéressés pourront alors demander à être mis en contact avec l'organisme de leur choix (ou les 2) afin de faire deviser leurs besoins et d'accepter ou de refuser l'offre.

À noter : L'appellation "mutuelle communale" est un peu trompeuse. En effet, **en aucun cas la commune ne se substitue à un organisme de complémentaire santé**. Ce n'est pas la municipalité non plus qui souscrit le contrat ou qui finance le dispositif. Elle joue les intermédiaires sans être partie prenante. **La confidentialité du dossier médical est ainsi préservée.**

> MarSOINS



A vos soins est une jeune structure associative portée par une dynamique collective.

Son objectif ? Réduire les inégalités d'accès aux soins.

Les actions de prévention sont au cœur de l'engagement de l'association sur notre territoire (partenariats avec le Pays de Brest et les communautés de communes de Landerneau et de Crozon). En 2016, le projet d'une unité mobile de prévention est écrit. Des citoyen.nes, professionnel.les, bénévoles, partenaires sont mobilisé.es : le projet **MarSOINS** est lancé et les premières actions sont lancées en avril 2017.

Le **MarSOINS** amène la santé partout et pour tous dans un **cadre anonyme, bienveillant, convivial et de confiance**. Il mobilise des bénévoles pour accueillir les habitants et des professionnels pour **assurer les dépistages gratuits**. C'est un lieu d'échanges, de rencontres, d'informations et d'orientations. Ce sont des actions de dépistages et non de soins. Le MarSOINS vous orientera si besoin vers des professionnels de santé locaux pour réaliser les soins.

Le camion de prévention s'installera sur la place du marché ou devant la Maison de Santé* :

-> Le jeudi 6 mai de 16h à 18h pour un dépistage dentaire



-> Le jeudi 10 juin de 16h à 18h pour un dépistage visuel



*Sa venue à Hanvec se fait en relation avec la Maison de Santé de la commune.

> Exposition d'aquarelles du 12 au 20 mai

Une exposition d'aquarelles sur Hanvec se tiendra **du 12 au 20 mai prochain** à la salle des mariages (jouxant la mairie). Les tableaux exposés ont été réalisés dans le cadre de cours et d'ateliers de peinture organisés par Mme DOS, artiste peintre de notre commune.

Venez découvrir ou redécouvrir des paysages hanvécois à travers les œuvres exposées.

Horaires : en semaine aux heures d'ouverture de la mairie
Week-end et jour férié de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Entrée libre et gratuite.



> J'implante mon entreprise en pays de Brest.

Il y a deux mois un nouveau portail de services dédié aux entrepreneurs qui souhaitent s'implanter ou se développer sur le territoire du pays de Brest a été lancé. Le projet est mutualisé par les 7 intercommunalités du pays de Brest avec le soutien financier de la Région Bretagne.

Les objectifs opérationnels de ce portail sont :

- ⇒ Rendre visible l'offre de locaux professionnels,
- ⇒ Apporter aux entrepreneurs des outils d'aide à la décision,
- ⇒ Orienter vers les bons interlocuteurs pour s'implanter.



Renseignements et informations en allant sur le site : www.paysdebrest-implantation-entreprises.bzh

> Cérémonie du 8 mai



La cérémonie de commémoration du 8 mai se déroulera probablement pour la deuxième année consécutive sans public. En effet, la situation sanitaire actuelle ne permet pas aux habitants de se réunir autour du Monument aux Morts pour célébrer la mémoire de ceux qui sont tombés pour libérer la France et l'Europe.

La cérémonie se déroulera donc en comité restreint (élus, représentants des Armées et des Anciens Combattants) devant le Monument aux Morts pour un dépôt de gerbe et un hommage national.

> Appel au civisme de chacune et de chacun

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

VIVRE, ENSEMBLE.

Le secrétariat de mairie enregistre de trop nombreux témoignages relatant des situations **d'incivilités routières** sur la commune : vitesses excessives, non-respect des panneaux de police du code de la route.

Nous aménageons nos routes dans un objectif de partage entre les différents usagers: véhicules motorisés, cyclistes, piétons. **Les limitations de vitesse et les autres restrictions sont instaurées**

pour protéger au maximum les plus fragiles et sécuriser les déplacements de tous les usagers. Le secteur du bourg est particulièrement sensible: les enfants qui vont aux écoles, ceux du centre de loisirs communal, les clients des commerces...il y a beaucoup de piétons sur l'espace public communal.

Le secteur de Lanvoy (route du Glugeau, chemin de Kerohan) et d'autres traversées de hameaux (Quistillic, Kersivien, Troeoc, Kernellac'h, Kervezennec, Lesvenez,...) sont également impactés par ces incivilités.

La sécurité routière est du ressort de toutes et de tous !

Rouler à 20km/h ou 30 km/h, c'est rouler de manière respectueuse pour sa propre sécurité et celle d'autrui !
Merci d'être extrêmement vigilantes et vigilants pour le respect des règles du code de la route lors de vos déplacements quotidiens.

> Travaux du centre-bourg

Pendant toute la durée des travaux, nos commerces restent ouverts et accessibles :

- Boulangerie Guidal
- Epicerie Halle Dis
- Bar-tabac L'Hermine
- Charcuterie Kig Salaun
- Re'belle Coiffure
- Les Serres du Cranou
- Garage Le Mat
- Restaurant La Cuisine
- Magasin Vert

C'est ouvert ET accessible

> Dératisation

La campagne de dératisation, conduite par la société A.P.A, aura lieu le **mardi 25 mai 2021**. Les personnes intéressées pour un passage à domicile sont invitées à s'inscrire auprès de la mairie avant le jeudi 20 mai par mail accueil@mairie-hanvec.fr ou par téléphone au 02 98 21 93 43.



> Taille des haies et protection des oiseaux



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Les services rendus par les arbres et les haies sont inestimables : contribution à la préservation du climat, de la biodiversité, du paysage, lutte contre l'érosion... De plus, ils offrent à de nombreux oiseaux un environnement idéal pour nicher. Pour les préserver, ne taillons pas n'importe quand..

TAILLE EN PÉRIODE DE REPRODUCTION DES OISEAUX

Les arbres et haies offrent une protection végétale à certaines espèces venant y faire leur nid ; il est donc nécessaire **d'effectuer les travaux de taille en dehors de la période de nidification** (un nid n'est pas forcément visible dans un arbre ou une haie !).

Détruire le nid d'une espèce protégée au titre de l'article L411-1 du code de l'environnement constitue un délit passible de deux ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende (L415-3 dudit code) et détruire le nid d'une espèce chassable correspond à une contravention de 5^e classe (article L424-10 du code de l'environnement).

Pour faire constater la destruction d'un nid, essayer de récolter des preuves et contacter immédiatement la police de l'environnement (Office français de la biodiversité : "OFB") ou un agent de police ou de gendarmerie.

ESPÈCES PROTÉGÉES

Lorsque, de manière générale, l'abattage ou la taille d'un arbre ou d'une haie impacte une espèce protégée ou son nid, les règles particulières de protection de l'espèce s'ajoutent aux règles de protection de l'arbre ou de la haie en question.

Il est donc fortement déconseillé de tailler les haies de nos jardins entre le 15 mars et le 31 juillet.

> VIE ASSOCIATIVE

> Les Loupiots



Malgré un contexte sanitaire difficile, les assistantes maternelles continuent à offrir aux enfants de beaux moments. Notre projet tant attendu vient donc de naître. Un projet qui est accompagné par Erwan, de **La voix des arbres**, passeur de nature, formé à la pédagogie par la nature, arboriste-grimpeur-élagueur. La pédagogie par la nature est une pédagogie active, un éveil et un apprentissage par l'expérience vécue directement par les sens. C'est un temps qui se veut en harmonie avec la nature.

La nature est notre terrain de jeux depuis longtemps, mais c'est tellement appréciable de se laisser guider aussi ! Éveiller à la nature, à l'observation de celle-ci : forêt, plage, potager, jardin... Nous avons la chance d'avoir tout cela accessible !

Les conditions sanitaires ne nous permettent plus de nous retrouver dans une salle, quoi de mieux que les grands espaces naturels pour s'éveiller et s'épanouir en toute sécurité. Les loupiots ont su s'adapter ! Il n'y a pas de réels objectifs d'apprentissage avant trois ans, juste favoriser des expériences sensorielles, ludiques et positives avec la nature. **Une fois bien équipé, tout est possible !** Avoir dès le plus jeune âge un contact direct et positif à la nature, construire une sensibilité particulière à l'environnement, éveiller la nouvelle génération à la nature, tels sont nos objectifs !

2h dans la forêt : Marcher dans la rivière, fabriquer des bateaux (une simple feuille, de l'imagination et hop !), faire une pluie de feuilles (essayez : jetez des feuilles en l'air et observez le bonheur dans les yeux des enfants), fabriquer des arbres, un soleil (des morceaux de bois, de la mousse, des cailloux...), tester son équilibre sur un tronc d'arbre au sol, observer les p'tites bêtes cachées sous les feuilles, jouer à cache-cache derrière les arbres.... **Tout un programme !**

Merci Erwan, les loupiots et les assmats participantes : Ensemble nous semons !

Nous nous retrouverons une fois par mois, en petit groupe de 10h à 11h30. Nous nous sommes retrouvés pour cette première séance à la forêt du Cranou, mais nous irons aussi à Rostiviec, lieu aménagé appelé " la prairie magique " ou au bois du Gars.

Nous avons réinvesti notre potager, après une année blanche : toujours beaucoup de plaisir pour les petits de s'y retrouver !

Et nous sommes très heureuses aussi d'avoir remporté aux Trophées de la vie locale la belle somme de 300€, pour le projet du circuit de Noël ! **De quoi gâter nos loupiots !**

> Local Jeunes



Les membres du **Local Jeunes** sont ravis d'avoir **remporté le concours du PNRA** et nous voudrions dans un premier temps remercier tous les votants pour notre projet : **Hanvec, terre de nature et de mer**. Nous avons également remporté les Trophées de la vie locale organisées par le Crédit Agricole du Faou pour ce même projet.

Tous les ans, les jeunes adhérents à l'association **Local jeunes** accompagnés des membres du conseil d'administration et plus largement de leurs parents ou sympathisants ont pour objectif de créer une animation/décoration de leur commune afin que tous les habitants et gens de passage prennent le temps de se pauser dans un cadre innovant, original, inhabituel, artistique. Ainsi pour 2021, nous avons souhaité orienter notre animation en lien avec l'appel à projet du Parc : **Hanvec, terre de nature et de mer**.

Pour le côté nature, nous allons donc réaliser des **hôtels à insectes**, **créer des nichoirs**, **des animaux en rondins de bois** et toute autre idée récup en fonction de ce que l'on aura sous la main. Nous sommes d'ailleurs à la recherche de vieux pots de fleurs en terre cuite, de cordage, de bottes enfants colorées, de boîtes de lait infantile, de palettes et de grillage nid de poule mais aussi du fil de fer et

des boîtes de peinture (de couleur blanche, noire, jaune ou rouge).

Nous allons bénéficier du **soutien technique des animateurs du parc** pour la constitution des hôtels à insectes et nous expliquer l'intérêt de cette création. Pour le côté mer, l'idée serait de monter un bateau type catamaran (récupération de bois) avec sa voile.

Pour se faire, nous avons organisé dimanche 14 mars, un après-midi de **ramassage de matériaux de récupération** sur la grève de Lanvoy. Une seconde session de ramassage a eu lieu dimanche 21 mars à la forêt du Cranou.

Très vite, des **après-midi de bricolage et d'ateliers créatifs** devraient se succéder dès que le contexte sanitaire nous le permettra et dès que nous aurons trouvé un espace dédié à nos réalisations.

Nous sommes d'ailleurs à la recherche d'un hangar ou d'un local pour réaliser nos chefs d'œuvre...

Pour tout don ou proposition de local, merci de nous contacter par mail à l'adresse suivante : localjeuneshanvec@gmail.com ou au 06 45 88 95 77

Le bureau du Local Jeunes



> La compagnie Anime tes Rêves



La compagnie Anime Tes Rêves crée un financement participatif pour son prochain spectacle [KALUN]. C'est un spectacle multidisciplinaire aux costumes et décors entièrement illuminés.

Résumé du spectacle : Flore arrive dans un monde féérique et rencontre des personnages hautement symboliques : une dragonne, un cygne, le rapace Circaète Jean Le Blanc, la Malaxis des Tourbières... Mais quelle est donc sa quête ?! Un monde visuel aux tableaux insolites, qui donne la parole à des êtres vivants méconnus.

Depuis quelques mois, les artistes de la compagnie élaborent les costumes et décors, l'histoire, les chants... **Pour participer à ce fabuleux projet**, jusqu'au 31 mai : <https://www.helloasso.com/associations/anime-tes-reves/collectes/kalun>

Kalunig : Adaptation de [KALUN]. Nous avons également décidé d'adapter le spectacle en ombres chinoises pour le jouer en milieu scolaire et extra-scolaire.

Les artistes recherchent des classes : " Dans un premier temps (mai 2021), nous sommes à la recherche de 5 classes, si possible d'établissements différents afin de commencer avec les enfants un travail de création de l'histoire. Dans un deuxième temps (juin, septembre et octobre), une dizaine de classes où nous pourrons jouer un extrait du spectacle : 10 minutes, suivi d'un temps d'échange de 20 minutes et d'un atelier ombres chinoises."

Ce spectacle est soutenu par le PNRA, la Communauté de Communes de Landerneau-Daoulas, les communes de Hanvec et Le Clôître-Pleyben et Radio Evasion

> APE

Grand tirage du 2 avril



Les opérations prévues par l'APE se sont déroulées comme sur des roulettes : encore un **gros succès pour la commande des pizzas** du 16 mars : 159 pizzas ont été livrées par Ty Fred sous les petites halles et dégustées par vous tous. A rééditer, donc. Et merci aux parents livreurs !

Les 59 enfants du CP au CM2 qui en avaient commandé ont reçu leurs 8 masques lavables catégorie 1 : ils sont très confortables et facilement ajustables sur les visages.

L'APE a profité du printemps pour **co-organiser avec l'APEL la grande tombola de Pâques**. Le gros lot : une magnifique création de 1,3 kg en chocolat de Christophe Guidal que vous avez pu contempler dans la boulangerie. Tous les commerçants du bourg ont répondu présents et se sont prêtés au jeu, et près de 300 joueuses et joueurs ont

tenté le coup. Merci à toutes et tous pour votre participation. Les bénéfices ont été partagés entre les associations de parents des deux écoles.

En parallèle des investissements d'équipements réalisés par la mairie, l'APE finance l'achat de livres pour la classe de CP (collection images-doc).

La fermeture quelque peu précipitée des écoles aurait pu remettre en question l'opération boîtes à gâteaux personnalisées avec les dessins des enfants : toute l'équipe pédagogique s'est démenée, et les dessins sont tous scannés et prêts à décorer le dessus des boîtes métalliques : chapeau !

Nous avons suspendu la collecte des journaux d'avril mais nous espérons la reprendre au plus tôt... Gardez vos journaux ! Nous rappelons qu'ils sont revendus à une société de l'économie circulaire de Morlaix, afin d'être valorisés.

Le printemps est là : **les enfants de l'école publique ont mis les mains dans**

la terre dans les quatre carrés potagers réalisés de A à Z par les grands et dans les trois jardinières inutilisées livrées par les services techniques de la mairie (merci à eux). Au programme, des graines, des bulbes, et la joie de pouvoir observer les plantes à la rentrée.

A l'initiative de l'enseignante des CE1, Barbara, **un projet "vélo" est en train de mûrir au sein de plusieurs classes** : il s'agit pour les enfants de se familiariser avec ce mode de déplacement. Dès que les travaux du bourg seront finis, ils auront un bel espace pour pratiquer, à partager avec les autres usagers, bien entendu !

Saluons enfin le travail de toute l'équipe de l'école, qui a réalisé un très beau **"mur ouvert" sur la façade**, pour que les futurs parents d'élèves puissent se faire une idée du fonctionnement au quotidien de l'école. N'hésitez pas à venir le découvrir.

Et si vous voulez contacter des parents, vous pouvez le faire via facebook <https://www.facebook.com/apeperjakezheliashanvec> ou par mail apeperjakezhelias@gmail.com ; grâce au personnel municipal, vous pouvez aussi retrouver nos coordonnées ainsi qu'une vidéo de présentation sur le site de la mairie : www.mairie-hanvec.fr. Merci à eux !



Déclarations préalables

Demandées :

KERHOAS Roger, Boudourec, remplacement des menuiseries extérieures

PELE Patrick, 4 Chemin de Quistillic, extension d'habitation

PERVES Anne et Loïc, 16 Bis Chemin de Quistillic, rénovation véranda

KEROMNES Robert, Lesvenez, isolation extérieure

LE STIR Gérard, 2 Chemin de Kerohan, isolation extérieure

CHATELAIN Nicolas, ZA de Kerangueven, isolation extérieure

BOUTEILLER Layla, 67 Route de la Gare, remplacement des menuiseries extérieures

GUENAN Jeannine, 11 Le Clos des Fougères, isolation extérieure

MORVAN Marie Claude, Kergaër, remplacement des fenêtres

Accordées :

LEON Danielle, 8 Rue Eugène Boudin, véranda

TEMPLIER Nicolas, Lesvenez, agrandissement terrasse

LARVOR Jean-Pierre, Botcabeur, clôture

GUEDez Joseph, 3 Kersamarec, clôture + remplacement fenêtres

RUSIG Anne-Marie, 7 Route de Kerliver, division terrain

LAGADEC Erwan, 9 Lotissement de Quindrivoal, serre de jardin

KERHOAS Roger, Boudourec, remplacement des menuiseries extérieures

PELE Patrick, 4 Chemin de Quistillic, extension d'habitation

PERVES Anne et Loïc, 16 Bis Chemin de Quistillic, rénovation véranda

LE STIR Gérard, 2 Chemin de Kerohan, isolation extérieure

CHATELAIN Nicolas, ZA de Kerangueven, isolation extérieure

Permis de construire

Demandés :

KERDELHUE Nicolas et PEPIN Margot, 5 Park Kreiz, construction habitation

QUINTIN Guillaume, Guerlédan, extension habitation

Accordés :

KERDELHUE Thomas et LE BARS Morgane, 18 Park Kreiz, construction habitation

PLOURIN Maxime et AUFFRET Amélie, 16 Park Kreiz, construction habitation

QUELEN Sébastien, Briantel, extension habitation



> ANNONCES

• Monsieur Monot est photographe et graphiste. Il propose des **affiches de Hanvec** sur son site : <https://laboutiquedemonsieurmonot.bigcartel.com/>
Possibilité de personnaliser les affiches !

• Mme LASBLEIS Chantal, assistante maternelle , Les Loupiots d'Hanvec
Je dispose d'une place en septembre 2021, pour un plein temps au 13 route d'Irvillac – 29460 HANVEC

• Le camion « **la Pizzaiola** » a déménagé devant la place de la mairie le temps des travaux du centre-bourg.
Retrouvez-les tous les mardis en fin d'après-midi. **Tél : 06 22 34 74 23**

• Recherchons des caisses plastiques agricoles empilables. Si vous en avez à céder, merci de nous **contacter** au 06 65 62 84 25 Vicky et Nolwen -GAEC à la Volée



> LES CARNETS



VEY Naël



GUÉNAN Marie José, née LE GALL
LE GUELLEC Marie-Pierre, née DAGORN
LE NÉEN Jeannine, née KERLOC'H
QUEFFELEC Raymond

> JEUX

Sudoku

1	7	2	3		8		6	
	3				6	7		
6	8			7		9		
						4	7	
			9		1			
	2	5						
		7		5			8	3
		8	6				9	
	6		2		7	1	4	5

n° 222089 - sudoku moyen

Solution :

5	4	1	2	8	7	9	6	3
2	6	7	9	1	8	5	4	3
8	9	6	5	4	1	2	7	3
6	1	8	9	7	5	2	3	4
7	5	1	6	9	4	2	3	8
9	2	4	5	3	8	1	6	7
1	8	6	7	2	5	4	9	3
8	7	9	4	1	6	5	3	2
4	9	5	8	6	7	3	2	1

Provenance des jeux : www.e.sudoku.fr et www.tetamodeler.com

Mots cachés pour les enfants

p	o	c	a	p	e	b	e	t	o	n	c
b	c	r	p	c	i	c	i	o	a	d	u
a	i	p	s	c	a	a	s	q	u	e	i
b	e	d	o	m	u	s	e	t	t	e	s
i	i	n	n	m	d	q	q	r	a	t	s
d	s	v	n	a	p	u	u	u	s	é	a
o	t	r	e	f	l	e	c	t	e	u	r
n	n	m	t	o	l	i	a	m	é	d	
a	a	o	t	u	j	d	n	e	i	r	e
r	g	r	e	l	o	g	u	e	n	u	a
a	a	l	u	n	e	t	t	e	s	t	v
c	a	b	i	t	i	r	u	c	u	s	e

bidon - casque - cuissard - gants - lunettes
maillot - musette - pompe - reflecteur - sonnette

Fridu ha Gwenn

Emañ Gwenn ha Fridu o vont da souten rederien Tro Frañs war hentoù Hañveg



Gwenn a dap ar profoù taolet gant karavanenn Tro Frañs !



Tapet em eus ur bob !



Ha me un doug -alc’hweziou !



Piv a c’hounezo an tennad ?



Setu an druilhad hag ar rederien o sankañ tizh !



Traduction :

Gwenn et Fridu vont supporter les cyclistes du Tour de France sur les routes de Hanvec = Emañ Gwenn ha Fridu o vont da souten rederien Tro Frañs war hentoù Hañveg// Gwenn attrape les cadeaux lancés par la caravane du tour ! = Gwenn a dap ar profoù taolet gant karavanenn Tro Frañs !// J’ai eu un bob ! = Tapet em eus ur bob !// Et moi un porte-clés ! = Ha me un doug-alc’hweziou !// Voilà le peloton et les coureurs qui roulent à toute vitesse ! = Setu an druilhad hag ar rederien o sankañ tizh !// Qui va gagner l’étape ? = Piv a c’hounezo an tennad ?

Merci à l’office publique de la langue bretonne pour la traduction.

 **NUMÉROS
UTILES**

SAMU 15

POLICE SECOURS 17

POMPIERS 18

PHARMACIE DE GARDE
3237

CABINET INFIRMIER
06 73 39 70 18
02 98 21 96 16

CABINET MÉDICAL
02 98 83 10 01 ou sur le
site Doctolib.fr

SSIAD
(Service de Soins
Infirmiers À Domicile)
02 98 25 84 23

ADMR DU CRANOU
02 98 73 07 77

**URGENCES DENTAIRES
CHRU MORVAN À BREST**
02 98 22 33 30

**Eau du Ponant
(assainissement)**
02 29 00 78 78

**Veolia
(eau)**
0 969 323 529

MAIRIE
02 98 21 93 43
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h
13h30 - 17h
Fermeture au public tous
les mardis et jeudis après-
midi
Le 1er samedi du mois
9h-12h

MÉDIATHÈQUE
02 29 62 90 27
Lundi : 16h30 - 17h30
Mercredi : 15h - 18h
Vendredi : 16h30 - 19h
Samedi : 10h - 12h
**Pendant les vacances
scolaires :**
Mercredi : 16h-18h
Samedi : 10h-12h

**DÉCHETTERIE DE
DAOULAS**
Horaires d'été
(1^{er} mars au 31 octobre)
De 9h à 12h et de 14h à
19h.
La déchetterie est fermée
les dimanches et jours
fériés.

> LE PENSE-BÊTE

Agenda Mai- Juin 2021

Calendrier de collecte des ordures ménagères :



Mardi 04 mai : Bac jaune

Mardi 11 mai : **Bac vert**

Mardi 18 mai : Bac jaune

Mardi 25 mai : **Bac vert**



Mardi 01 juin : Bac jaune

Mardi 08 juin : **Bac vert**

Mardi 15 juin : Bac jaune

Mardi 22 juin : **Bac vert**

Mardi 29 juin : Bac jaune



Mardi 06 juillet : **Bac vert**

Ne vous fiez pas à l'heure de passage habituel ! Une panne, des travaux, etc... peuvent entraîner un passage anticipé des équipes de collecte.

Si vous êtes collectés le matin entre 05h00 et 13h30, merci de présenter votre bac la veille au soir à partir de 18h.

Si vous êtes collectés l'après-midi entre 11h30 et 20h00, merci de présenter votre bac le matin avant 11h00.

Depuis le 1er mars, les horaires de la mairie ont changés :

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Fermeture au public tous les mardis et jeudis après-midi

Le 1er samedi du mois : 9h-12h

Les 20 et 27 juin : Elections départementales et régionales. Afin de respecter les mesures de distanciation et les gestes barrières, les élections auront lieu à la salle Anne Péron pour les deux bureaux.

Pour rappel : Chaque électeur doit présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter (carte nationale d'identité ou passeport).



> PERMANENCE DES ÉLUS

> VOUS SOUHAITEZ RENCONTRER UN ÉLU ? :

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.

Pour cela, merci de contacter l'accueil au **02 98 21 93 43** ou par mail à accueil@mairie-hanvec.fr